

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent**
- **Code du produit:** 40220
- **UFI:** KUA0-X0R9-T00V-57MU
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Composant, le joint élastique à base de polyuréthane.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Sievert Baustoffe SE & Co. KG
Mühlenschweg 6
D-49090 Osnabrück
Tel.: +49 2363 5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.. +49 2363 5663-0
info-hahne@sievert.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
(suite page 2)

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

IPDI-Prepolymère 2

Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]éthyl] hexane-1,2-diylbiscarbamate

anhydride hexahydrométhylphtalique

isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**· **Description:** Polyuréthane prépolymère, contenant des solvants· **Composants dangereux:**

CAS: 108-94-1	cyclohexanone	<1%
EINECS: 203-631-1	⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 3, H311; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2023

Nom du produit: **HADALAN PUR Top 32P transparent**

(suite de la page 2)

CAS: 4098-71-9 EINECS: 223-861-6	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Resp. Sens. 1, H334; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; ⚠ Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,5 %	<0,1%
Numéro CE: 918-668-5	Kohlenwasserstoffe, C9, Aromaten (Alkyl C3 benzenes, cymenes) ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H335-H336	2,5-10%
CAS: 25550-51-0 EINECS: 247-094-1	anhydride hexahydrométhylphtalique ⚠ Resp. Sens. 1, H334; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Sens. 1, H317	<0,25%
CAS: 59719-67-4	Bis[2-[2-(1-méthylethyl)-3-oxazolidinyl]ethyl] hexane-1,2-diylbiscarbamat ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; ⚠ Skin Sens. 1, H317	10-25%
CAS: 93763-35-0 EINECS: 297-854-1	hydrocarbures en C9-16, hydrotraités, désaromatisés ⚠ Asp. Tox. 1, H304	10-25%
CAS: 68957-72-2	IPDI-Prepolymer 2 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-100%

· **SVHC**

25550-51-0 | anhydride hexahydrométhylphtalique

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

GISCODE: PU50

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Dexaméthasone pulvérisation instantanée (Auxiloson, Pumocrt) inhaler. Après le repos, l'air frais, consulter un médecin en cas d'inhalation.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Rincer les yeux pendant plusieurs minutes en tenant les paupières eau libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Utilisez des lunettes de protection, enlever les lentilles de contact.

· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

Symptômes: après une exposition prolongée à une légère irritation cutanée possible. Avec aspiration peut se produire un oedème pulmonaire et une pneumonie.

Irritant: de la peau et des muqueuses a un effet narcotique. Décontamination, traitement symptomatique.

Après ingestion: Faire vomir ou un lavage gastrique avec entourant l'administration de charbon activé et de sulfate de sodium (1 cuillère à soupe à 1/4 de litre d'eau). Donner d'adrénaline ou de ses dérivés. Un oedème pulmonaire toxique peut être détectée par radiographie à un stade précoce dans une radiographie de la poitrine pendant environ 8 heures après l'inhalation (opacités périhilaires). A titre de comparaison, par conséquent, une radiographie de la poitrine est conseillé permet peu de temps après l'inhalation, à condition que le risque d'œdème pulmonaire est suspectée.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 3)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Eau pulvérisée, mousse, poudre, CO2
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Cas d'incendie, CO2, CO et les gaz nitreux possibles.
Le produit réagit avec l'eau. Empêcher la pénétration de l'eau dans le produit et son récipient - risque d'éclatement dû à la décomposition. Prévenir la propagation des vapeurs ou des produits dans les égouts - Risque d'explosion. Fuite ne brûle pas la couverture des produits avec de la mousse. De feu frais touchées, conteneurs non endommagés avec de l'eau pulvérisée.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive.
- **Autres indications** L'eau contaminée séparément.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
Machines, appareils, les récipients bien fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans un endroit frais et sec.
Tenir les sources d'inflammation.

(suite page 5)

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 4)

- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires ou d'autres consommables.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
108-94-1 cyclohexanone (<1%)	
VLEP	Valeur à long terme: 80 mg / m ³ , 20 ml / m ³ I (I); AGS, UE, H, Y
4098-71-9 isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle (< 0,1%)	
VME	0,092 mg/m ³ , 0,01 ppm DFG
Kohlenwasserstoffe, C9, Aromaten (Alkyl C3 benzenes, cymenes) (<2,5-10%)	
	TRGS 900 Langzeitwert 8h/100 mg/m ³

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Dans les zones de travail insuffisamment aérés nécessitent une protection respiratoire. Recommandation: filtre type A (B) éventuellement avec P3.
- **Protection des mains:**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Recommandé: gants en nitrile ou en caoutchouc butyle.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs.

FR

(suite page 6)

Nom du produit: **HADALAN PUR Top 32P transparent**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur:	Selon désignation produit selon désignation produit
· Odeur:	Tapez spécifique, selon solvants
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	137-143 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	0,7 Vol %
· Supérieure:	7,5 Vol %
· Point d'éclair	>35 °C
· Température d'inflammation:	450 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique à 20 °C:	2.000 mPas
· Solubilité	
· L'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	5 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,05 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	
Liquide et vapeurs inflammables.	
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant

(suite page 7)

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 6)

· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
La combustion incomplète de l'oxyde de carbone, oxydes d'azote. Réaction violente avec des agents oxydants puissants.
Réagit avec les amines, les bases fortes, les alcools, et en vertu de dégagement de CO₂ avec de l'eau et les acides carboxyliques.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** L'eau, les agents oxydants forts, amines, alcools, bases fortes.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
En cas de combustion, émet des fumées toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

108-94-1 cyclohexanone

Oral	LD50	1.900 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	948 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	8.000 mg/l (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2023

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 7)

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Biodégradable.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Composants:** Des formes solides de produit de réaction de l'eau.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications:** Formulaires produit de la réaction de l'eau solide.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout.

Couvrir quantités Verschüttete avec des matières humides, absorbant (ex. sable, sciure, liant universel).

Laisser reposer 7-14 jours Après environ 1 heure dans les déchets, énergies record lgebinde, ne pas court

schl Iessen (dégagement de CO₂). Hydratant et sûr emplacement extérieur et d'immerger des déchets

réglementé.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **DOT, IATA** UN1139

· **ADR, IMDG** néant

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR, IMDG** néant

· **IATA** COATING SOLUTION

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31


Date d'impression : 31.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2023

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 8)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG	
· Classe	néant
· IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG	néant
· IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· Quantity limitations	Non classé comme dangereux au sens de l'ADR. On passenger aircraft/rail: 60 L On cargo aircraft only: 220 L
· "Règlement type" de l'ONU:	
	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances extrêmement préoccupantes pour approbation (article 59). : Anhydride hexahydrométhylphtalique tous isomères

· **Directive 2012/18/UE**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 74**

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Ce produit est soumis à la directive 2004/42/CE.

Valeur limite UE pour la teneur en COV de ce produit est prêt à l'emploi: Un chat / i 500 g / l (2010).

Le produit contient en prêt à l'emploi: <200 g / l de COV.

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

25550-51-0 | anhydride hexahydrométhylphtalique

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 10)

Nom du produit: HADALAN PUR Top 32P transparent

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*
- H302 *Nocif en cas d'ingestion.*
- H304 *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*
- H311 *Toxique par contact cutané.*
- H315 *Provoque une irritation cutanée.*
- H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*
- H318 *Provoque de graves lésions des yeux.*
- H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*
- H331 *Toxique par inhalation.*
- H332 *Nocif par inhalation.*
- H334 *Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.*
- H335 *Peut irriter les voies respiratoires.*
- H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*
- H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
- EUH204 *Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.*

· **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3